VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Occasion Exceptionnelle

Pour un Placement de Valeur et Lucratif.

Le stock de commerce, machines, bouilloires machine à vapeur, installations, appareils, dépendances, meubles de bureau, le droit d'occupation et le patronage, la clientèle et les affaires de l'établissement heureux et populaire connu comme

Le Pelican Cracker Factory

Maintenant en pleine opération aux rencognures des rues Tchoupitoulas et Lafayette et des rues Commerce et Lafayette

AUSSI

Mulets, Wagons, Harnais, etc.

AUSSI

La superbe, Pedigreed, jument, "Ora" et le bel étalon, Pedigreed, "Rapides", et 27 bons mulets, sangles, wagons, charrettes, buggies, jeux de harnais divers.

Succession de Richard R. Schmidt.

No 63,416 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division C.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, encanteur—Bureau No 727 rue Common—LUNDI, le 31 décembre 1900, à 11 heures A. M., sur les lieux, à l'encognure des rues Tchoupitoulas et Magnolia, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté le 10 décembre 1900, pour le compte de la succession de Richard R. Schmidt, il sera vendu à l'encan les effets mobiliers suivants à savoir:

1° Les machines consistant en partie de la bouilloire, machine, arbre de couche, poulies, pourvoirs, machine à couper les biscuits, machine à glace, mélangeur de pâte pour gâteaux secs, rateliers, lèche-frite, auges, tables, mélangeur de pâte, étendoir, machine à couper, machine à cylindre en croix, écrasoir de pâte, deux machines pour faire le candi, réservoirs en fer et "Four" dévisdère et installations et divers, dépendances, meubles de bureau, LE DROIT D'OCCUPATION, ET LE PATRONAGE, LES AFFAIRES ET LA CLIENTELE de l'établissement connu comme le "Pelican Cracker Factory".

2° Plusieurs mulets, wagons, harnais, etc., et à 2 heures P. M., le même jour, sur les lieux No 1127 rue Tchoupitoulas, il sera vendu, une belle jument, un superbe étalon, 27 bons mulets, sangles, wagons, charrettes, buggies, jeux de harnais, et de nombreux autres articles appartenant à une famille bien connue; entre-fers en fer, etc.

Conditions—Comptant.

16 déc—16 23 30 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emplacement d'Affaires de Choix,

A l'encognure des rues Claiborne et Perdido, avec

Maison de valeur à deux étages, EN BOIS,

Nos 547 et 549 rue S. Derbigny ou Willow.

Aussi—Le vaste lot, avec maison en bois, contigu et faisant face à la rue Perdido.

SUCCESSION DE J. M. DANFLOUS.

No 61,354—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D.

PAR PAUL & GURLEY, Albert Paul, Encanteur, Bureau 727 rue Commune—Le MERCREDI, le 2 janvier 1901 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 28 novembre 1900, pour le compte de la succession de J. M. Danflous, il sera vendu à l'encherre publique:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances de dessus appartenant et de quelque façon, en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle-Orléans dans l'Ile bornée par les rues Claiborne, St-Jane, Willow, Perdido et Gravier, mesurant quatre pieds neuf pouces de face à la rue Perdido, soixante-quatre pieds un pouce et une ligne de long à la rue Claiborne, et soixante-huit pieds onze pouces de face à la rue Willow, sur une profondeur de cent vingt sept pieds sur le côté auprès de la rue St Jane, et une profondeur de vingt neuf pieds six pouces sur le côté auprès de la rue Gravier, et formant l'encognure des rues Claiborne et Perdido; le tout d'après un plan fait par Louis H. Pilié, voyer de ville, daté le 27 novembre 1860, et déposé, en l'étude de C. E. Fortier, ancien notaire, comme plan No 57, livre de plan No 1.

2° Un certain lot de terre, ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, etc., lui dessus appartenant, situé dans le Premier District de cette ville et désigné comme lot No 7 dans l'Ile No 6, compris entre les rues Gravier, Perdido, St Jane et Ste Adelina, sur un plan dressé par A. S. Phelps, voyer, le 22 décembre 1844 et déposé en l'étude de D. L. McCoy, ancien notaire, lequel lot mesure 30 pieds 8 3/4 pouces de face à la rue Perdido, 30 pieds de largeur dans le fond, sur une profondeur de 119 pieds 11 pouces sur la ligne la divisant du lot No 6; et 126 pieds 6 pouces sur la ligne la divisant du lot No 8, le tout en mesure anglaise; et lequel dit lot, d'après la présente topographie de cette dite ville, comme il est démontré par les relevés d'arpentages des taxes, est situé dans l'Ile No 440, quatrième district d'arpentage, lequel est borné par les rues S. Derbigny, Perdido, Claiborne, S. Roman et Gravier.

Les améliorations sur la propriété premièrement décrite comprennent une maison en bois à un étage à l'encognure occupée comme un "stand" d'huîtres, etc., et la partie du fond est améliorée par une grande maison en bois à deux étages, portant les numéros municipaux 547-549 rue S. Derbigny.

La propriété deuxièmement décrite est améliorée par une bâtisse en bois à un étage, dépendances, entrée pour wagon, etc. Le tout constituant un placement bon et payant.

Conditions—Comptant—Acte de vente et les timbres du Revenu des E. U. aux frais des acquéreurs, pardevant Théodore G. Ellis, Esq., notaire. L'acquéreur assumant les taxes de 1900 et faisant un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

Carroll & Carroll, avocats des vendeurs.

2 déc—2 9 16 23 30 31—jan 1 2

Stoudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Mary A. Brown, femme décédée de Doris Alexander Ingersoll.

No 62,601—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur — JEUDI, le 17 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 11 décembre 1900, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ile bornée par les rues Constantinople, Laurel, Marengo et Constance, désigné par le No 19, et mesurant vingt huit (28) pieds dix (10) pouces et trois (3) lignes de face sur la rue Constantinople par cent vingt cinq pieds de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Constance et sur la ligne du côté près de la rue Laurel. Il a une première profondeur de cent dix pieds de à courir en angle droit vers la rue Constance de quatorze pieds cinq pouces et deux lignes de là il a une autre profondeur de dix pieds jusqu'à la ligne du fond sur laquelle il mesure quatorze pieds cinq pouces et une ligne. Les améliorations consistent en un cottage simple couvert en ardoise No 722 rue Constantinople, ayant cinq chambres, vestibule, hangar, citerne, etc.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de ville et de l'Etat de la date de l'adjudication. Acte de vente et tous les timbres du revenu, aux frais des acquéreurs, pardevant Edmond J. Murphy, notaire. Un dépôt comptant de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

Benjamin Ory, avocat.

16 déc—16 23 30 — janv 6 13 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la division E, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 26 novembre 1900, dans l'affaire de la succession de Honoré Tacite Vienne, dossier No 61,428, il sera vendu à l'enchère publique le JEUDI, 27 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune—

Sept certaines parcelles de terre, ensemble de terre situées dans le Troisième District de cette ville. Lot No 56 est borné par les rues Agriculture, Hancock, Abondance et Tricou; lot 57 est borné par les rues Abondance, Hancock, Tricou et Tricou; lot No 34 (maintenant 831) est borné par les rues Josephine, Boisdoré, Doisy et Tricou; lot 49 (maintenant 835) borné par les rues Josephine, Boisdoré, Bentos et Gordon; lot No 58 (maintenant 976), borné par les rues Moureo, Gordon, Grolus et Celestine; lot No 59 (maintenant 978) borné par les rues Hancock, Moureo, Gentus et Celestine; lot No 61 (maintenant 1108), borné par les rues Moureo, Gordon, Libérale et Genius.

Conditions—Comptant; un dépôt de 50 pour cent devra être fait à l'encanteur au moment de l'adjudication.

SMITH & ROSENBERG.
MAXWELL C. SMITH, Encanteur.
Bureau 312 rue Carondelet.

L. DePoerter, avocat pour l'administrateur, bureau chambre 206, bâtisse Liverpool et London et Globe.

2 déc—2 9 16 23 30—ian 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'AMANDA ROCA, femme de GEO. L'EOTE.

No 60,679—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MERCREDI, 26 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne. Il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A daté le 19 novembre 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° La moitié indivise de trois lots situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ile No 132, bornée par les rues Toulouse, St-Louis, N. Liberté (maintenant Tremé) et Franklin; un desdits lots forme l'encognure des rues Toulouse et Franklin et mesurant 26 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Toulouse sur 100 pieds de profondeur et face à la rue Franklin et est désigné par le No 1, sur un plan par L. Bergé, daté le 4 février 1845 et déposé dans le bureau de P. Lacoste, ancien ancien notaire, sous le No 5 du livre de plans No 5; les deux autres lots mesurant chacun 26 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Toulouse sur cent pieds de profondeur et sont désignés par les Nos 1 et 2, sur un plan de L. Pilié, daté le 20 février 1849, déposé dans le bureau de L. T. Cairo, ancienne notaire, comme plan No 50 du livre de plans No 5.

2° Quatre certains lots de terre situés dans le même District et îlet contigus, et désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, sur un plan de J. N. De Pouilly, daté le 14 août 1851, déposé dans le bureau de B. Philips, ancien notaire, et mesurant comme suit:

Lot No 1 forme l'encognure des rues Toulouse et N. Liberté, et mesure 19 pieds 10 pouces de face sur la rue Toulouse par 73 pieds 9 pouces et 3 lignes de profondeur et face sur la rue N. Liberté; lot No 2 mesurant 16 pieds 8 pouces de face sur la rue Toulouse par 73 pieds 9 pouces et 3 lignes de profondeur; lot No 3 mesurant 16 pieds 9 pouces de face sur la rue Toulouse par 77 pieds 9 pouces 5 lignes de profondeur, et lot No 4 est séparé des lots Nos 12 et B par une allée commune et mesurant 21 pieds 11 pouces 3 lignes de face sur la rue N. Liberté par 53 pieds 8 pouces de profondeur.

3° La moitié indivise d'un lot de terre, situé dans le même district, dans l'Ile No 123 borné par les rues Franklin, N. Liberté (anciennement Tremé), Promenade Carondelet et Toulouse, lequel lot forme l'encognure des rues Franklin et Promenade Carondelet et mesurant 45 pieds 6 pouces de face à la rue Franklin, 100 pieds 4 pouces de profondeur et face sur la Promenade Carondelet et 27 pieds 9 pouces de largeur sur la ligne du fond, le séparant du lot No 8.

4° La moitié indivise d'un autre lot de terre situé dans le même îlet, le dit lot forme l'encognure des rues Franklin et Toulouse et est désigné par le No 2 et mesurant 43 pieds de face sur la rue Franklin par 100 pieds de profondeur et face sur la rue Toulouse plus ou moins.

5° La moitié indivise de deux lots et la portion d'un autre lot de terre, situés dans le même District, dans l'Ile No 152 borné par la rue Toulouse, Promenade Carondelet, Marais et N. Liberté (anciennement Tremé), lesquels deux lots sont désignés par les Nos 9 et 10 et mesurant comme suit: Lot No 9 mesurant 48 pieds de face sur la rue Toulouse, 72 pieds 10 pouces et 4 lignes de face sur la rue N. Liberté, 48 pieds 2 pouces sur la Promenade Carondelet; lot No 10 mesurant 48 pieds de face sur la rue Toulouse, 79 pieds 1 pouce 4 lignes sur le côté de la ligne du lot No 9, 48 pieds 2 pouces de face sur la Promenade Carondelet et 65 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur étant la moitié la plus proche de la rue N. Liberté du lot No 11 la balance du lot No 11—étant maintenant et anciennement appartenant à B. Saley, tous les dits mesurements étant mesures françaises.

6° La moitié indivise de six lots de terre situés dans le même district, dans l'Ile No 153 borné par les rues N. Liberté (anciennement Tremé), Marais, Toulouse et St-Louis; quatre des dits lots sont désignés par les lettres A et B et les chiffres 1 et 2 sur un plan par J. N. DePouilly, daté le 3 novembre 1845 et mesurant comme suit. Lot A mesurant 27 pieds 6 pouces de face sur la rue N. Liberté par 83 pieds 2 pouces 4 lignes. Lot B mesurant 27 pieds de face sur la rue N. Liberté par 83 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur. Lot No 1 forme l'encognure des rues Nord Liberté et Toulouse, et mesurant 24 pieds 3 pouces de face à la rue N. Liberté, par 83 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur et faisant face à la rue Toulouse, et lot No 2 mesurant 19 pieds 1 pouce de face sur la rue Toulouse par 69 pieds 9 pouces de profondeur; les deux autres lots sont désignés comme suit: un par le No 1 sur un plan par J. Pueyo daté le 23 novembre 1841, et mesurant 26 pieds de face sur la rue N. Liberté par 102 pieds 3 pouces 2 lignes de profondeur, et le dernier lot est désigné par le No 27, sur un plan par J. Pilié, daté le 14 avril 1829, et mesurant en mesure française 50 pieds de face sur la rue N. Liberté, par 120 pieds de profondeur.

LE TOUT DES SIX PROPRIÉTÉS CI-DESSUS DÉCRITES DEVANT ETRE VENDU EN BLOC.

7° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ile No 153 borné par les rues N. Liberté Franklin, Toulouse et la Promenade Carondelet lequel lot mesurant 31 pieds 10 pouces 2 lignes de face sur la rue N. Liberté, 53 pieds 3 pouces 4 lignes de face sur la rue Toulouse, 53 pieds 5 pouces 5 lignes de face sur la promenade Carondelet et 26 pieds de largeur sur la ligne du fond.

Les améliorations sur les dits lots consistent seulement des bâtisses qui s'y trouvent, mais toutes les machines, bouilloires outils, etc. faisant partie à la scierie et manufacture de portes et fenêtres sont la propriété de L'Hote et Cie et ne font point partie des dits lots, ces dites améliorations qui s'y trouvent.

Termes et conditions—L'acquéreur devant retenir assez mains du prix d'achat au montant suffisant pour payer et pour assurer de payer les billets à recevoir suivants:

Du prix des six propriétés premièrement et ci-dessus mentionnées et décrites seront billets à recevoir, un de $2,000 et deux de $2,500 chacun, faisant un total de $7,000 avec 8 pour cent d'intérêt par an du 15 janvier 1900, et de la propriété en cent ci-dessus septièmement décrite deux billets à recevoir de $500 chacun, faisant un total de $1,000 avec 8 pour cent d'intérêt par an du 25 janvier 1900, avec privilège de vendeur et toutes les clauses usuelles et la balance s'il y en a comptant concernant le tout des dites propriétés et assumant le paiement en plus et au dessus le prix de l'adjudication les taxes de 1900 et les timbres du revenu des E.-U., sur les actes de vente.

Les actes de vente pardevant Chas T. Soniat, notaire aux frais des acquéreurs.

Chas F. Claiborne, avocat.

25 nov—25 — déc 2 9 16 23 26

VENTE A L'ENCAN

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

1227-1229 RUE BARONNE

Entre les rues Clio et Erato,
Un Joli Cottage Double Toujours Loué.
Succession de Mary Jane Alexander.
No 62,468—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR DENIS & DANZIGER, H. H. Hodgson Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 22 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 7 decemb e 1900 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la sus dite Cour, Division A, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

Le joli cottage double Nos 1227 et 1229 rue Baronne, entre les rues Clio et Erato, retiré de la banquette par une jolie barrière en fer et contenant de chaque côté galerie sur le devant, 7 chambres, chambres à bain, hangar, citerne etc., et plus loin décrit comme une certaine portion de terre située dans le premier district de cette ville, dans l'Ile bornée par les rues Baronne, Dryades, Clio et Erato, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et mesurant 85 pieds 3 pouces plus ou moins de face à la rue Baronne sur une profondeur de 110 pieds entre lignes égales et parallèles étant composé de l'entier du lot No 11 et 8 pieds 7 pouces 5 lignes du lot No 10 plus près de la rue Erato, d'après le plan déposé dans le bureau de T. C. Stark, ancien notaire en cette ville comme plan No 172.

Cette propriété est toujours louée à une bonne classe de locataires et est un placement de mérite.

Conditions—1/3 on plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a en billets de 1 et 2 ans portant intérêts de 7 pour cent par an de date jusqu'au paiement final, et toutes les clauses usuelles et habituelles et l'acquéreur payant les taxes de 1901 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente laissant les timbres du Revenu Intérieur des Etats-Unis pardevant M. S. Mahoney, notaire, aux frais de l'acquéreur.

16 déc—16 23 30—ian 6 13 20 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un emplacement de commerce désirable.

CE COTTAGE SIMPLE,

No 3341 Avenue Tulane, encoignure de l'avenue Hagan, borné par les rues Rendon et d'Hémécourt—Dans la succession de Tonina Cialla, femme de Peter Ruaira—No 63,661, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division E

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau, 824 rue Commune—MARDI, le 22 janvier 1901, à midi à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, où les plans exhibent tous les détails et dimensions, conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, daté et signé le 17 décembre 1900 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, ordonnant W. H. Fitzpatrick, encanteur, d'annoncer et vendre à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre et bâtisses qui s'y trouvent et privilèges, etc., situés dans le premier district de cette ville, dans l'Ile bornée par l'avenue Tulane, les rues D'Hémécourt, Rendon et l'avenue Hagan, désignés comme lots Nos 9 et 10 sur un devis daté le 19 avril 1894, par S. G. Del'Isle, annexé à un acte pardevant John Baesich Jr, notaire, sur la dite date, d'après lequel le lot 10 forme l'encognure de l'avenue Hagan et l'avenue Tulane, lot No 9 est contigu et mesurant ensemble 60 pieds de face à l'avenue Tulane ou 30 pieds chaque lot par une profondeur irrégulière, ledit encognure lot 10 mesurant 111 pieds et 1 ligne de profondeur, et fait face sur l'avenue Hagan et 105 pieds et 7 pouces de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Rendon, la ligne la séparant dudit lot du lot 9 le dit lot 9 mesurant 106 pieds 7 pouces sur la ligne la plus près de l'avenue Hagan et 100 pieds 1 pouce et 7 lignes sur la côté le plus près de la rue Rendon, et les dits lots mesurant chacun 19 pieds 6 pouces 7 lignes sur la ligne du fond faisant face sur D'Hémécourt.

Les améliorations ci-dessus consistent en un cottage simple portant le No 3341 avenue Tulane et contenant 5 chambres, dépendances, citerne et un jardin.

Conditions—Un tiers en plus ou tout comptant à l'option des acquéreurs balance en billets payables à un et deux ans garantis par hypothèques et vendeurs avec 8 0/0 d'intérêt jusqu'au paiement, avec les clauses usuelles d'hypothèques et de résolutes. L'acquéreur payant toutes les taxes pour 1901 et devant faire un dépôt de 10 0/0 et payer pour l'acte de vente incluant tous les timbres du revenu, pardevant John Baesich, Jr. notaire.

19 déc—19 23 30—janv 6 13 20 21 22

PAR LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE

Wm T. Bates subrogé, Joan T. Egan vs Stephen Humphreys et als.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 1,489—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans Division B, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 7me jour de janvier 1901, à midi, de la propriété après décrite, à savoir: Un certain lot de terre ensemble avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou pouvant y appartenir, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ile bornée par les rues Banks, Dorgenois, Rocheblave et Palmyre, désigné comme lot No 27, (lot No 5, d'après un plan fait par Allen d'Hémécourt, ancien nouveau voyer, le 16me jour de juillet 1853 et déposé dans le bureau de P. Chas Cavillier, notaire, par acte daté le 10me jour d'octobre 1853 et par le même numéro sur une copie dudit plan fait par Arthur De Armas, voyer, le 7 de mars 1871, ledit lot mesurant, mesure américaine, 27 pieds 6 pouces de face à la rue Banks sur une profondeur de 108 pieds. Situé dans l'Ile ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions—Comptant. CHARLES R. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.

5 déc—6 10 23 30—jan 2 4 7

VENTES A L'ENCAN

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE

Le contenu entier de la résidence bien meublée

1408 RUE MAGASINS,

Entre les rues Terpsichore et Robin
Succession de Mme T. B. Jacobs.
No 63,464—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans
ET
Succession de T. B. Jacobs.
No 63,634—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau, 134 rue Carondelet—

JEUDI, le 3 janvier 1901 à 11 heures A. M., sur les lieux 1408 rue Magasins, entre les rues Terpsichore et Robin, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la susdite Cour, Divis on D, daté le 14 déc. 1900, et d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la dite Cour, Division D, daté le 14 déc. 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Le contenu et meubles des lieux ci-dessus consistent en meubles de salon, tables en marbre lits de repos, miroir, manteau de cheminée, tableaux, chaises, meubles de salle à manger, meubles de chambres à coucher, ornements, machine à coudre Singer, réfrigérateur verrerie, faïence, pendules, stove de cuisine et ustensiles et plusieurs autres articles utiles et d'ornement, le tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant au plus haut enchérisseur.

Buck, Walsh et Buck,
Cooper et Walsh, avocats.

22 déc—22 23 30 à date

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE IMPORTANTE DE Propriétés Foncières.

Cottage Double Nos 2323 et 2325 rue Philippe,

Borné par les rues Liberté, Howard et avenue Jackson.
—AUSSI—

Cottage Simple 2129 S. Franklin,

Entre les rues Josephine et l'avenue Jackson, dans l'Ilet Liberté.

DANS LA SUCCESSION DE MRS CAROLINE SCHULTZE, Vve DE CONRAD SASSE.

No 62,569—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 824 rue Commune.—MARDI, le 15 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, où les plans exhibent tous les détails et dimensions, conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 6 décembre 1900, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, et numérotée ordonnant W. H. Fitzpatrick, encanteur, d'annoncer et vendre à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Une portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Quatrième District, dans l'Ilet borné par l'avenue Jackson, les rues Howard, Philippe et Liberté, et mesurant 69 pieds de face à la rue Philippe, 38 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Howard, 40 pieds sur la ligne la plus près de la rue Liberté et 69 pieds sur la ligne du fond, toutes mesures plus ou moins.

Les améliorations qui s'y trouvent consistent en un cottage double Nos 2323-2325 rue Philippe, contenant: 5 chambres, citerne, hangar etc. de chaque côté.

2° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances de cela, située dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet 284, faubourg Lafayette, qui est borné par l'avenue Jackson, les rues Liberté, S. Franklin et Josephine et désigné comme lot No 5 de l'ilet 320 sur un devis de J. A. d'Hémécourt, député voyer de ville daté le 2 mars 1861 et mesurant 22 pieds 5 pouces et 4 lignes de face sur la rue Franklin par une profondeur de 86 pieds 8 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage simple No 2129 rue S. Franklin, contenant 5 chambres, galeries sur le devant et sur le côté, citerne, hangar, etc.

Conditions — Comptant. L'acquéreur devant payer les taxes de 1900, faire un dépôt de 10 pour cent et payer pour l'acte de vente incluant tous les timbres du revenu, pardevant Emile Pomes notaire.

JOHN P. SULLIVAN Esq., avocat, bureau 740 rue Union, près de la rue Carondelet.

9 déc—9 16 23 30—janv 6 13 14 15

ANNONCE JUDICIAIRE

Un emplacement de commerce désirable.

CE COTTAGE SIMPLE,

No 3341 Avenue Tulane, encoignure de l'avenue Hagan, borné par les rues Rendon et d'Hémécourt—Dans la succession de Tonina Cialla, femme de Peter Ruaira—No 63,661, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division E

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau, 824 rue Commune—MARDI, le 22 janvier 1901, à midi à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, où les plans exhibent tous les détails et dimensions, conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, daté et signé le 17 décembre 1900 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, ordonnant W. H. Fitzpatrick, encanteur, d'annoncer et vendre à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre et bâtisses qui s'y trouvent et privilèges, etc., situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Tulane, les rues D'Hémécourt, Rendon et l'avenue Hagan, désignés comme lots Nos 9 et 10 sur un devis daté le 19 avril 1894, par S. G. Del'Isle, annexé à un acte pardevant John Baesich Jr, notaire, sur la dite date, d'après lequel le lot 10 forme l'encognure de l'avenue Hagan et l'avenue Tulane, lot No 9 est contigu et mesurant ensemble 60 pieds de face à l'avenue Tulane ou 30 pieds chaque lot par une profondeur irrégulière, ledit encognure lot 10 mesurant 111 pieds et 1 ligne de profondeur, et fait face sur l'avenue Hagan et 105 pieds et 7 pouces de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Rendon, la ligne la séparant dudit lot du lot 9 le dit lot 9 mesurant 106 pieds 7 pouces sur la ligne la plus près de l'avenue Hagan et 100 pieds 1 pouce et 7 lignes sur la côté le plus près de la rue Rendon, et les dits lots mesurant chacun 19 pieds 6 pouces 7 lignes sur la ligne du fond faisant face sur D'Hémécourt.

Les améliorations ci-dessus consistent en un cottage simple portant le No 3341 avenue Tulane et contenant 5 chambres, dépendances, citerne et un jardin.

Conditions—Un tiers en plus ou tout comptant à l'option des acquéreurs balance en billets payables à un et deux ans garantis par hypothèques et vendeurs avec 8 0/0 d'intérêt jusqu'au paiement, avec les clauses usuelles d'hypothèques et de résolutes. L'acquéreur payant toutes les taxes pour 1901 et devant faire un dépôt de 10 0/0 et payer pour l'acte de vente incluant tous les timbres du revenu, pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres du revenu intérieur.

Dart et Kernan, avocats.

24 nov—24—déc 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Frank S. Rossi.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 732 rue Commune, VENDREDI 28 décembre 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dossier No 63,227 signé le 16 novembre 1900, dans l'affaire de la succession de Frank S. Rossi, à l'enchère publique, il sera vendu:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'Ilet No 44, borné par les rues DeSoto et Washington, Rendon, l'avenue Hagan et la Grande Route St-Jean, désignés par les numéros un et deux, sur un devis fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 17 novembre 1871 et mesurant chacun 30 pieds 11 pouces 5 lignes de face sur la rue Washington ou DeSoto par une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, les numéros un et deux formant l'encognure des rues Washington et Rendon.

Termes et conditions — Comptant, l'acquéreur assumant les taxes de 1900 en plus et faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres du revenu intérieur.

Dart et Kernan, avocats.

24 nov—24—déc 2 9 16 23 28.

E. J. LOUAPRE,

232 RUE DECATUR,

La seule Maison Française de gros qui approvisionne les Epiceries et Cafés, a aussi un assortiment de Glacières, Poinçons pour casser la glace, Sabotière, Fontaines, Verres, Gobelets, Pailles à Julep, Bouchons, Brouettes, Sacs en papier, Brosses, Balais, Paniers, Cartouches chargées.

La Lumière Electrique Toujours à Point (Ever Ready).

—AGENT POUR LES—

Balances Howe et Enamelline et le Noir P. D. Q.

24 juin—6m—dim mer

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE DE COTTAGES SIMPLES ET DOUBLES.
LOCATION CENTRALE, PRÈS DES FERRIES, ALGER

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur. — Bureau 138 rue Carondelet — JEUDI, le 10 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 27 nov. 1900, par l'Hon W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire d'Albert A. Pujol et al. vs John J. Heid ou Heild et al., No 62,626 du dossier de la dite cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Le cottage simple en bois à un étage No 417 rue Valette, plus plainement décrit comme un certain morceau de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le cinquième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Valette, Eliza, Olivier et Alix, désigné par le No 23 dans l'Ilet No 4 (maintenant 31) et mesurant 30 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à la rue Valette sur 30 pieds de profondeur sur la ligne dans le fond, 123 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 22, et 125 pieds 9 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne de l'autre côté.

2° Le cottage double en bois à un étage et mansarde No 215 rue Béguin, plus plainement décrit comme un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Béguin, Morgan, Delaronde et Henry, mesurant en mesure française 30 pieds ou plus sur la rue Béguin par 60 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et formant la partie du fond de deux lots désignés par les Nos originaux 1 et 2.

Conditions—Un tiers en plus comptant, à l'option des acquéreurs la balance, s'il y en a, en un et deux ans de crédit, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeurs, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer le paiement des billets et toutes les clauses usuelles et habituelles, les améliorations devant être assurées et la police transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer les taxes pour 1901, 10 pour cent comptant du prix de l'achat requis au moment de la vente.

L'acquéreur de la propriété secondement décrite devant assumer la factorie du Southwestern Alcatras Asphalt and Construction Company pour le pavage en-devant de la dite propriété, au dessus et en plus de son enchère, d'après les documents dans le bureau de l'encanteur.

Acte de vente pardevant E. H. Seymour, notaire incluant les timbres du revenu au frais de l'acquéreur.

John F. C. Waldo, avocat pour le plaignant.

9 déc—9 16 23 30—janv 6 10

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession Louisa Pohlmann.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, Bureau 732 rue Commune—LUNDI le 24 décembre 1900 à 10.30 heures A. M., sur les lieux No 3826 rue Dryades, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dossier No 62,927, signé le 16 novembre 1900, dans l'affaire de la succession de Louisa Miller, femme décédée de Christian W. Pohlmann, à l'enchère publique, il sera vendu:

Un lot de meubles de maison, réclamations, actions, effets mobiliers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

14 déc—14 16 23 24

ANNON